



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

MINISTERE D'ETAT
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE RIZ

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DANS LES REGIONS
DU FOLON ET DU KABADOUYOU (PAHAFK)

Source de financement :

Accord de prêt de la BOAD N° 2017031/PR CI 2018 16 00 du 02 juillet 2018

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(CONSULTATION UEMOA)

N° S 122/2022

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN CABINET
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE LA SITUATION DE REFERENCE
ET LA MISE EN PLACE DU SYSTEME INFORMATISE DE SUIVI
EVALUATION INTEGRE DU PROJET PAHAFK

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui financier de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK).

Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services signé avec le consultant en vue de la réalisation de l'étude de la situation de référence et la mise en place d'un système informatisé de suivi évaluation intégrée pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet- PAHAFK.

2. L'objectif de l'étude est de mettre à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) des données de référence à travers un diagnostic socio-économique et un diagnostic basé sur l'approche chaîne de valeur ainsi que la mise en place d'un système informatisé de suivi-évaluation intégré pour assurer la traçabilité des activités, la capitalisation des informations et le partage d'expériences sur le projet.

De façon plus spécifique, il s'agira de :

- réaliser de l'étude de la situation de référence afin de mettre à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) des données de référence à travers une évaluation de base, un diagnostic socio-économique et un diagnostic basé sur l'approche chaîne de valeur. Il s'agit entre autre de :
 - Etablir les données socio-culturelles et démographiques de référence des zones d'intervention du projet ;

- Etablir les données de référence sur les chaînes de valeur des spéculations retenues ;
 - Etablir les données agro-écologiques de référence des zones d'intervention projet ;
 - Etablir les données financières et économiques des zones d'intervention du projet ;
 - Définir une approche de fonctionnement pour les différentes chaînes de valeur agricole du projet ;
 - Et actualiser les valeurs de référence des indicateurs du projet.
- mettre en place un système informatisé. La mise en place du système informatisé prend en compte les activités suivantes :
 - concevoir et développer une application informatique pluri-modulaire avec intégration d'un système d'information géographique (SIG) ;
 - assurer un interfaçage de l'application avec les bases de données existantes des Agences d'exécution et du logiciel de gestion financière du projet ;
 - élaborer un guide d'utilisateur et former les utilisateurs ;
 - élaborer un guide pour l'administration du système ;
 - former le Spécialiste en suivi-évaluation et le Responsable administratif et financier sur l'administration du système ;
 - former les autres membres du personnel de l'UGP, les agences d'exécution et les partenaires de mise en œuvre sur l'exploitation de l'application ;
 - assurer l'assistance aux utilisateurs et la maintenance du système pendant une (01) année ;
 - informatiser le système en vue de faciliter l'exécution des tâches itératives telles que l'élaboration du PTBA, la réalisation des enquêtes périodiques ainsi que le traitement des données et l'élaboration des tableaux de bord.

3. Les résultats attendus du Bureau d'étude ou du Cabinet spécialisé à l'issue de la prestation sont :

- Un diagnostic socio-économique des différents sites d'intervention est établi ;
- Les acteurs des différentes chaînes de valeur (CV) définies par le projet sont identifiés et cartographiés ;
- Les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités des CV sont définis.
- Une approche de fonctionnement pour les différentes chaînes de valeur agricole du projet est définie ;
- Les valeurs de référence manquantes des indicateurs clés du cadre logique du projet sont mises à jour ;
- Le cadre de mesure des résultats du projet est élaboré, et les valeurs de références des indicateurs du CMR sont renseignées.
- Un système informatisé de suivi-évaluation intégrée du projet en mode web est mis en place et fonctionnel avec la prise en compte du cadre logique actualisé du projet, le cadre de mesure des résultats, le PTBA, ... Et en y assurant l'interface avec les bases de données existantes des Agences d'exécution, le logiciel de gestion financière du projet ;
- Les acteurs du système sont formés à l'utilisation de la plateforme.

4. La finalité de cette étude est de fournir à l'UGP des données de référence sur les différents sites d'intervention du projet, de réviser le cadre logique du projet, de renseigner les valeurs références (Baseline) du CMR et d'élaborer des approches stratégiques dans la mise en œuvre des aspects suivants :

- l'exploitation des sites aménagés par le projet ;
- l'organisation des bénéficiaires ;
- le fonctionnement des groupements/coopératives ;
- le fonctionnement des différentes chaînes de valeur ;
- la mise en place du crédit agricole.

5. La réalisation de la mission vise les points suivants :

- l'organisation administrative, culturelle et religieuse de la zone d'intervention du projet ;
- l'identification des types de sociétés et leur caractérisation ;
- l'identification des modes d'acquisition des terres, des conflits fonciers et la gestion des conflits fonciers ;
- l'identification d'autres conflits potentiels de tous genres et des mesures d'atténuation ;
- L'estimation des populations des différents sites d'intervention et leur caractérisation (genre, nombre, classe d'âge, niveau alphabétisation) ;
- l'identification des infrastructures économiques, sanitaires et éducatives ;
- l'identification des principaux secteurs d'activités des populations ;
- l'identification des activités économiques rurales ;
- l'identification des groupements et coopératives ainsi que leur niveau de fonctionnement ;
- l'identification des bénéficiaires du projet, leur caractérisation (genre, nombre, classe d'âge, niveau alphabétisation) ainsi que leurs facteurs de production ;
- l'identification des sources de revenu des bénéficiaires du projet ;
- les superficies moyennes agricoles des bénéficiaires ainsi leurs spéculations selon le genre ;
- les rendements moyens par spéculation ;
- l'identification des coûts moyens de production ;
- le revenu moyen des bénéficiaires ;
- l'identification des types de mécanisation, leurs caractéristiques et les coûts de prestation ;
- l'identification circuits de commercialisation des producteurs, pêcheurs et de potentiel marchés ;
- les caractéristiques des produits (riz, maraîcher et poisson) demandés sur le marché ;
- l'identification, la caractérisation et la cartographie des acteurs des différentes chaînes de valeur identifiées par le projet ;
- l'identification des unités de transformation de riz et leur pouvoir d'achat en termes de quantité de paddy ;
- l'identification des besoins des bénéficiaires.
- la définition d'une approche pour le fonctionnement des différentes chaînes de valeur agricole du projet ;
- la mise à jour des valeurs de base ou référentielle sur les bénéficiaires et leur environnement dans le cadre du projet.
- Et la mise place du système informatisé de suivi-évaluation intégré.

6. La durée de la mission ainsi que la restitution se fera dans un délai trois (03) mois soit quatre-vingt-dix (90) jours.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant :

- une lettre à manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'ADERIZ ;
- les pièces administratives suivantes : Attestation Fiscale, Attestation Sociale, Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, Statuts du Consultants, Etats financiers certifiés au titre des exercices 2018, 2019 et 2020.
- les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services notamment : une note de présentation (la nature des activités, le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations, etc), les références pertinentes concernant l'exécution de marchés analogues (objet, description, années de réalisation, et coûts de la mission, nom et adresse du client, etc), les ressources humaines à mobiliser, etc.

Les cabinets peuvent se mettre en association pour renforcer leurs capacités et leurs personnels ressources. Dans ce cas, un accord de groupement doit être fourni (éliminatoire). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en **ne dépassant pas dix (10) pages**.

NB : Les pièces administratives à fournir par les candidats devront être des originaux ou des copies certifiées conformes. Aussi, ces pièces doivent être fournies par le chef de file de chaque groupement.

8. Le quitus de non redevance : Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve ». En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.

9. Le cabinet devra être une structure disposant de dix (10) années d'expériences avérées et vérifiables et ayant effectué au minimum deux (02) missions dans la réalisation des études de références et deux (02) missions dans la mise en place d'un système informatisé de suivi évaluation avec une expérience avérée dans le développement de solutions de planification et suivi évaluation de projet et programmes dans les projets financés par les bailleurs de fonds.

10. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Grille d'analyse des manifestations

CRITERES	NOTES
Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	10 points
Nombre d'année d'expériences	10 points
<i>Nombre d'année d'expériences</i>	<i>04 points</i>
<i>-Moins de dix (10) ans d'expériences</i>	<i>00 points</i>
<i>-Dix (10) ans d'expériences</i>	<i>02 points</i>
<i>- Au-delà de dix (10) ans d'expériences, zéro virgule cinq (0,5) point par année d'expérience supplémentaire pour un avec un maximum de deux (02) points</i>	<i>02 points</i>
Être un cabinet disposant de missions similaires dans la réalisation des études de références	03 points
<i>-Moins de dix (10) ans d'expériences</i>	<i>00 point</i>
<i>- Dix (10) ans d'expériences</i>	<i>01 point</i>
<i>- Au-delà de dix (10) ans d'expériences, un (01) point par année d'expérience supplémentaire pour un avec un maximum de deux (02) points</i>	<i>02 points</i>
Être un cabinet disposant de missions similaires dans la mise en place des systèmes d'information et de suivi évaluation, avec une expérience avérée dans le développement de solutions de planification et suivi évaluation de projet et programmes dans les projets financés par les bailleurs de fonds	03 points
<i>-Moins de dix (10) ans d'expériences</i>	<i>00 point</i>
<i>-Dix (10) ans d'expériences</i>	<i>01 point</i>
<i>-Au-delà de dix (10) ans d'expériences, un (01) point par année d'expérience supplémentaire pour un avec un maximum de deux (02) points</i>	<i>02 points</i>
NB : Le nombre d'années d'expérience sera déterminé en faisant la différence entre la date de la première expérience dans le domaine et la date de dépôt des propositions.	
Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années :	40 points
Nombre de missions similaires réalisées (études de la situation de référence justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution sur les dix dernières (10) années. (10 points par mission)	<i>20 points</i>
Nombre de missions similaires réalisées dans la mise en place d'un système informatisé de suivi évaluation justifiée par des attestations de bonne fin d'exécution sur les dix dernières (10) années. (10 points par mission)	<i>20 points</i>

Organisation technique et managériale du cabinet	10 points
Qualifications générales et nombres de personnels professionnels	30 points
Au moins un (01) Ingénieur Agronome, ou Agroéconomiste	15 points
Au moins un (01) Economiste-Statisticien, ou équivalent	10 points
Au moins un (01) Spécialiste en suivi-évaluation ou équivalent	05 points
TOTAL	100 points

NB : La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100. En cas d'égalité, le nombre de références analogues à la mission servirait à départager les candidats.

Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre obligatoirement les pièces justificatives (les attestations de bonne exécution et les références techniques des prestations similaires. Seules les missions similaires justifiées seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt

11. Une liste des candidats qui ne serait pas supérieure à six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Les candidats présélectionnés seront par la suite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une demande de propositions qui leur sera remise pour la réalisation du service requis

Un candidat sera sélectionné sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

12. Les candidats ne doivent pas être frappé par une mesure d'interdiction et ne peuvent se trouver en situation de conflits d'intérêts. Tout candidat se trouvant dans une situation de conflit d'intérêt sera disqualifié.

13. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et de la procédure de sélection seront conformes aux Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), édition de 2013.

14. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de **07 heures 30 min à 12 heures 30 min** et de **13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, GMT** à l'adresse suivante :

**Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) ;
Projet d'Aménagement Hydroagricole dans les régions
du Folon et du Kabadougou ;
M. DIBI Serge, Spécialiste en Passation de Marchés du PAHAFK ;
Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ;
Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ;
Cel : + (225) 07 07 13 56 94 ; Tel : + (225) 27 20 22 80 00 ;
Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ;
Abidjan (République de Côte d'Ivoire) / 01 BP 147 Abidjan 01
Adresse électronique : sergeodibi2405@gmail.com**

15. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être adressées au **Directeur Général de l'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) /Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou** sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (01 original + 04 copies) et être déposées à l'adresse suivante : **à la Salle de réunion de la Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du**

Développement Rural (MEMINADER) sise au 9^{ème} étage de l'Immeuble Ex-CAISTAB, ABIDJAN-Plateau au plus tard le 30/06/2022 à 10 heures 00 minute, GMT avec la mention : « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un bureau d'étude ou d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de la situation de référence et la mise en place du système informatisé de suivi évaluation intégré du Projet PAHAFK »

16. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) en séance publique le 30/06/2022 à 10 heures 30 minutes, GMT à l'adresse ci-dessous : A la Salle de réunion de la Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) sise au 9^{ème} étage de l'Immeuble Ex-CAISTAB, ABIDJAN-Plateau.

Le Directeur Général



Yacouba DEMBELE